

jamais, nous sommes invités à regarder autrement les exclus de la société, celles et ceux dont on oublie les noms auxquels on appose des étiquettes : sans abri, sans emploi, sans papiers... Comme si ces personnes n'existaient qu'à travers ce dont elles et ils sont dépourvus, au mépris de leurs potentialités.

Le 10 décembre, c'est aussi l'Avent. Cette période de l'année où nous préparons nos cœurs à la venue d'un enfant... Jésus. Jésus qui nous a dit : « Je suis venu pour que les hommes aient la vie, la vie en abondance » (Jn 10, 10).

(A suivre)

NOTRE CONCERT DE NOËL :



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Noël approche ! Moment de recueillement pour les uns, moment de prière pour d'autres, moment de fête... mais aussi moment privilégié pour marquer notre solidarité envers les personnes les plus démunies de notre communauté locale.

Nous vous invitons à partager ce moment fort lors de notre Concert annuel qui aura lieu le **dimanche 9 décembre 2018, dès 16h00, en l'église Notre-Dame de l'Assomption à Roux.**

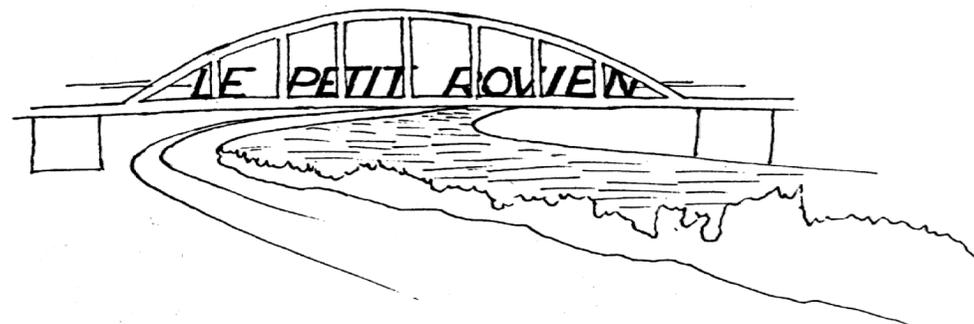
Cette année, nous avons confié la préparation de la fête de Noël aux chorales : "**Choeur à Coeurs**" et à « **L'Emilienne** » qui nous proposeront un ouvrage musical axé sur la fête de Noël.

La Participation aux Frais s'élèvera à 8 euros.

Comme par le passé, les bénéfices de cette manifestation seront utilisés au service des personnes précarisées de Roux fréquentant la Maison de Quartier La Rochelle et son Service d'Insertion Sociale. Vous vous doutez que dans la période d'instabilité économique que nous traversons, la pauvreté va grandissante et les services éprouvent de plus en plus de difficultés à poursuivre leurs missions d'entraide.

Pour découvrir leur action, consulter le site internet : <http://www.asbllarochelle.be>

Ed. Resp. : Abbé Jean FRANKEN., tél. : 071/45.15.22- C.C.P. : Be39 7775 9593 3219 adresse : « LE PETIT ROVIEN », rue des Écoles, 1, 6044- ROUX- Prix de l'abonnement pour un an : 11 euros.



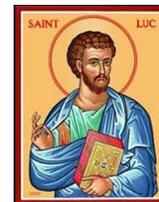
PR 46

dimanche 2 décembre 2018

Premier dimanche dans l'année C : (Avent):

L'Évangile selon Saint Luc est lu lors des célébrations de l'année C.

Lorsque le concile Vatican II a voulu ouvrir le trésor de la parole de Dieu dans les célébrations eucharistiques, il a assigné une année pour chaque évangéliste. Ainsi, l'année A est centrée sur Saint Mathieu, l'année B, sur Saint Marc, et l'année C sur Saint Luc. Avec le premier dimanche de l'Avent, le 29 novembre 2009, nous entrons dans l'année C, donc celle de Saint Luc.



Né païen d'Antioche, Luc, médecin, se convertit, et saint Paul qui, au cours de sa seconde mission (vers 49) l'avait pris quelques temps avec lui, le retrouva plus tard à Philippes et le garda auprès de lui. Et « Luc, le compagnon de Paul, a consigné en un livre l'évangile prêché par celui-ci (Saint Irénée de Lyon : *Adversus haereses*, écrit au II^e siècle). L'évangile de Luc est caractérisé par sa façon de présenter Jésus. C'est le Messie, certes, mais un Messie plein de miséricorde, de tendresse et d'amour.

Il rappelle les rapports entre Jésus et les Écritures juives, et insiste sur "l'aujourd'hui" de la Bonne Nouvelle : les disciples d'Emmaüs et les premiers chrétiens relisent la vie, la mort et la résurrection de Jésus à la lumière de l'Ancien Testament. Luc rend compte des multiples lieux d'accueil de la Parole et de la miséricorde (l'enfant prodige, Zachée). Luc rend grâce pour l'œuvre que Dieu a accomplie pour nous : Benedictus ! Magnificat !

Il est aussi celui que a le plus parlé de la Vierge Marie.

Auteur

Luc l'évangéliste ou saint Luc, du grec ancien Λουκάς, Loukas, est un personnage dont on sait peu de chose mais qui a rédigé une partie du Nouveau Testament. La tradition chrétienne le considère comme l'auteur de l'évangile qui porte son nom, ainsi que des Actes des Apôtres. Wikipédia Lieu de naissance : Antioche, Turquie Date et lieu de décès : mars 84 ap. J.-C., Thèbes, Grèce Saint patron : Médecins, peintres Attributs : Livre (évangile), taureau Fête : 18 octobre

PRÉPARONS NOËL

« Restez éveillés et priez en tout temps ainsi vous aurez la force d'échapper à tout ce qui doit arriver, et de vous tenir debout devant le Fils de l'homme. ». Saint Luc (21, 25-36): Autres lectures : Jérémie (33, 14-16); psaume 24 ; 1 Thessalonicien (3, 12-4,2).



Comme dans toutes les autres lectures de ce dimanche, les Chrétiens sont donc invités ici à une attitude de témoignage : le témoignage de la foi auquel nous invitait le

prophète de la première lecture dans une situation apparemment sans issue, à vues humaines ; le témoignage de l'amour dans la lettre aux Thessaloniens : « Que le Seigneur vous donne à l'égard de tous les hommes un amour de plus en plus intense et débordant » ; le témoignage de l'espérance alors que tout semble s'écrouler dans cet évangile : « Redressez-vous et relevez la tête... Vous serez dignes... de paraître debout devant le Fils de l'homme ». « Les hommes mourront de peur », mais vous, vous serez debout parce que vous savez que « rien, ni la vie, ni la mort... ne peut nous séparer de l'amour de Dieu révélé dans le Christ » (Rm 8, 39). Ce triple témoignage, voilà bien le défi chrétien. Beau programme pour cet Avent qui commence !

(Commentaire de ces lectures du dimanche par M-N. Thabut)

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS.

- **BASSÉE** : Dimanche 2 décembre à 9h30, **ADAL**.
- **CENTRE** : Dimanche 2 décembre à 11H00 : **MESSE** en union avec les familles DUMONCEAU-DANDOIS-TELLIER.

(le troisième jeudi du mois à 15h30, une messe est toujours dite pour les personnes âgées, au Home des Oiseaux).

CALENDRIER

Samedi 1er décembre : A HEIGNES, Chapelle Notre-Dame, place du prieuré à 10h30 : **MESSE DE SAINT ELOI** (en wallon, célébrée par l'Abbé Robert MATHELART.

Dimanche 9 décembre : CONCERT DE NOËL à l'église NDASS, de 16h00 à 19h00, à Roux.



Mercredi 19 décembre : A l'église Notre-Dame de l'Assomption à Roux à 18h00 : Pour toute l'unité de Jumet : **Célébration du sacrement de la réconciliation.**

Dimanche 23 décembre : A l'église NDASS, de 9h30 à 12h00, **RENCONTRE DE CATHÉCHÈSE** pour les premières et deuxièmes années.

INFORMATIONS PAROISSIALES

BASSE : **LE RACISME ? VIE FÉMININE** va s'interroger sur ce sujet ce lundi 3 décembre de 13h30 à 15h30 au Foyer (Animatrice Annie). Toute personne qui le désire est cordialement invitée à cette réunion.

N' OUBLIONS PAS : IL EST TEMPS DE SE RÉABONNER À NOTRE PETIT ROVIEN !!!

BONNES LECTURES

VIVRE ENSEMBLE : nous présente le thème de cette année :



née :
L'évêque de Liège, Mgr Jean-Pierre Delville, qui fait partie de cette équipe, nous présente le thème choisi pour cet Avent : « **DROITS DE L'HOMME, DROITS DES PAUVRES ET FOI CHRÉTIENNE** » Voici le début de son article :



Les droits humains sont au cœur de la campagne d'Avent d'Action Vivre Ensemble. Oubliés, remis en question, ces droits font écho au message de l'Évangile. Que cette année où nous célébrons les 70 ans de la Déclaration universelle des droits humains nous serve de piqure de rappel! Ces droits ne sont pas un luxe ni un acquis : ils sont un combat de chaque jour, notamment pour vaincre l'exclusion sociale et la pauvreté.

Le 10 décembre, ce n'est pas encore Noël, mais on y pense déjà... La tête aux festivités de fin d'année, nous avons pour habitude de songer aux cadeaux, les rues s'illuminent de décorations, le visage joufflu du père Noël commence à apparaître dans les centres commerciaux.

Le 10 décembre, nous sommes nombreux à avoir pris l'habitude d'allumer les fameuses bougies vendues par Amnesty International. Mais, en dehors de ce rituel, qui se souvient que cette date est aussi la Journée des droits de l'homme (qu'on préférera désormais appeler Journée des droits humains)?

Le 10 décembre, il y a 70 ans, était adoptée à Paris la Déclaration universelle des droits humains (DUDH). Ce texte à portée symbolique a inspiré de nombreux traités internationaux, dont certains sont juridiquement contraignants. Mais aujourd'hui, les dirigeants de pays dits démocratiques remettent en question. En Belgique, le secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration déclarait sans ambages en juin : « Nous devons trouver une manière de européenne des tourner l'article 3 de la Convention des droits humains. »



Affiche de notre campagne

La pauvreté est à la fois une atteinte aux droits humains et la conséquence du non-respect de ces droits. En cette année anniversaire, plus que